



ACBD

association des critiques
et journalistes de bande dessinée

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACBD
LE 23 MARS 2013**

Au Salon du Livre de Paris, Porte de Versailles, dans le Biblio-club.

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT ET RECENSEMENT DES PROCURATIONS : sachant que, statutairement, un membre présent peut cumuler, au maximum, 3 procurations.

Membres présents (22) :

Philippe Audoin, David Barroux, Marie-Hélène Bonnot, Jérôme Briot, Laurent Cirade, Yves Frémion, Pierre Ganz, Patrick Gaumer, Antoine Guillot, Sébastien Langevin, Thierry Lemaire, Laurent Mélikian, Daniel Muraz, Jean-Christophe Ogier, Philippe Peter, Dominique Petitfaux, Fabrice Piauxt, Manuel Picaud, Florian Rubis, Jean-Laurent Truc, Laurent Turpin et Pierre Vavasseur.

28 procurations ont été confiées à :

Philippe Audoin (Éric Potel), Jérôme Briot (Hélène Beney, Jérôme Dieuset, Sébastien Kimberg), Patrick Gaumer (Julien Ausou, Thierry Bellefroid, Denis Plagne), Antoine Guillot (Ariel Herbez, Alain Blaise, Frédérique Pelletier), Thierry Lemaire (Boris Henry, Christophe Quillien, Pascal Vigneron), Laurent Mélikian (Nicolas Fréret), Jean-Christophe Ogier (Hervé Cannet, Gilles Ratier, Stéphane Rossi), Dominique Petitfaux (Laurent Beauvallet, Yaël Éckert, Laure Garcia), Fabrice Piauxt (Philippe Guillaume), Manuel Picaud (Marc Carlot, Brieg F. Haslé), Jean-Laurent Truc (Fabien Deglise, Jean Bernard), Laurent Turpin (Joël Dubos, Philippe Perrier, Didier Quella-Guyot).

Soit un total de 50 membres présents ou représentés à l'Assemblée Générale

RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2012 (lu par le secrétaire adjoint)

* L'association compte, à la date du 23 mars 2013, 67 membres actifs, 8 membres associés et 4 membres honoraires. Les demandes d'adhésion consistent en un dossier de présentation et doivent être soutenues par deux parrains, membres actifs de l'ACBD, en dehors des membres du bureau ; ensuite, le bureau est seul habilité à valider les adhésions, après avoir étudié, cas par cas, les dossiers des postulants ; il existe aussi, pour certaines fonctions particulières, des statuts de membre associé et de membre honoraire : des passerelles étant mises en place entre ces statuts. C'est ainsi que nous avons accueilli, cette année, en tant que membres actifs, Benoît Cassel (*planetebd.com*), Jean-Dominic Leduc (*Le Journal de Montréal* et *Radio-Canada*), Lucie Servin (*bdsphere.fr*) et Patrick Sichere (intervenant dans de nombreuses revues professionnelles consacrées à la médecine) et que Virginie François, désormais éditrice chez François Bourin Editeur, est passée membre associé. Enfin, Christophe Brunella, Laurent Fabri, Anne Richard et Julien Deflisques n'ont pas souhaité renouveler leur cotisation ; donc, conformément aux statuts, ils ne sont plus membres de l'ACBD.

* Le bureau de l'association a également décidé de publier un communiqué de presse, le 29 janvier 2013, à la suite du refus du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême d'accorder l'accréditation, obligatoire pour travailler dans de bonnes conditions à Angoulême pendant le festival, à un journaliste spécialisé en bandes dessinées, collaborateur de supports d'information dont le suivi de l'univers de la bande dessinée est patent et reconnu (même si ce dernier n'est pas membre de l'ACBD) ; notre association

a appelé les organisateurs du FIBD à renoncer à toute discrimination dans sa communication, à garantir aux journalistes et collaborateurs de l'ensemble des supports de presse imprimés, numériques et audiovisuels qui souhaitent couvrir l'événement le libre accès au festival, et plus généralement à assurer la transparence et l'équité dans la délivrance des informations le concernant ; cette transparence et cette équité étant au cœur de la liberté de la presse.

* Comme nous n'avons plus de nouvelles de Michel Nicolas qui s'occupait de sa réactualisation, il nous est difficile de continuer à réaliser, uniquement pour nos membres, un listing complet des éditeurs de bandes dessinées. Y a-t-il un volontaire pour le remplacer ? Par ailleurs, notre site <http://www.acbd.fr>, hélas régulièrement piraté, bénéficie toujours d'une importante mise à jour et recense toujours plus de visiteurs (près de 35 800, contre 34 000 l'an passé, visitent chacun 5 pages en moyenne). Pour plus de sécurité, il faudrait migrer sur une version plus récente de notre système Joomla désormais obsolète et trouver un nouveau prestataire. Encore merci à Brieg F. Haslé pour son travail continu de maintenance, lequel nous permet d'avoir un site élégant, sobre et efficace, dont la vertu majeure est d'être notre principale vitrine.

* Comme tous les ans, un compte-rendu chiffré, bilan comptable et événementiel de l'année passée, réalisé par le Secrétaire Général Gilles Ratier, a été diffusé, avant le 31 décembre. Ce rapport a été réalisé, cette année, avec l'aide efficace de Marc Carlot pour les sites Internet consacrés au 9^e art (mais il souhaite arrêter), de Raphaëlla Barré pour les blogs BD, d'Ariel Herbez pour la liste les parutions suisses, de Brieg F. Haslé pour la liste des collections BD en kiosques et pour la mise en page et, surtout, de Manuel Picaud pour l'édition numérique et les festivals invitant des auteurs BD. Ce rapport est toujours aussi bien repris, que ce soit par les médias régionaux, nationaux, et même internationaux : c'est devenu une référence attendue par tous les acteurs du milieu et c'est l'un des principaux attraits de notre site où il est proposé intégralement. Bien entendu, le fait que nous nous inscrivions dans la durée (c'est la treizième année consécutive qu'il est réalisé) est pour beaucoup dans la consécration de ce rapport dont les principales données et conclusions sont largement diffusées, en premier lieu par l'AFP.

* Le déroulement des opérations *Grand Prix de la critique Bande dessinée / ACBD* (à partir de la fin octobre) et *Les 20 indispensables de l'été : c'est l'été, lisez des BD !* (en juin) semble, désormais, convenir à tout le monde. À moins que des membres aient encore de nouvelles idées pour améliorer ces procédures dans les discussions qui vont suivre la lecture de nos différents états des lieux, elles pourraient être renouvelées en l'état, en 2013. Je vous rappelle que le *Grand Prix de la critique Bande dessinée / ACBD* a pour but de « soutenir et mettre en valeur, dans un esprit de découverte, un livre de bande dessinée, publié en langue française, à forte exigence narrative et graphique, marquant par sa puissance, son originalité, la nouveauté de son propos ou des moyens que l'auteur y déploie. ».

* L'annonce officielle du *Grand Prix de la critique* fut faite par voix de l'AFP, le 10 décembre 2012, et consacrait **Emmanuel Guibert**, pour son album *L'Enfance d'Alan* à L'Association. Notons que cet événement a déclenché un communiqué louangeur du Ministère de la culture, preuve supplémentaire de la notoriété établie de ce prix. Sous le kakémono-étendard de l'ACBD (merci au trésorier adjoint Patrick Gaumer pour son implication dans cette nouvelle réalisation), il a finalement été remis à l'auteur, le 31 janvier 2013, par notre vice-président Antoine Guillot qui a assuré efficacement l'interface avec l'auteur et l'éditeur, à la Cité internationale de la BD et de l'image d'Angoulême. Ceci en présence d'une trentaine de personnes dont Gilles Ciment, directeur de la CIBDI, et Bastien Vivès, précédent lauréat, qui a spécialement réalisé une très belle planche inédite faisant référence au parcours d'Alan Ingram Cope, protagoniste de *La Guerre d'Alan* et de *L'Enfance d'Alan* : original qu'il a offert à Emmanuel Guibert.

* *Le Prix Asie-ACBD*, qui a été créé suite à une proposition de la part du salon *Japan Expo* et qui distingue une BD asiatique, parue en français entre le mois de juillet de l'année précédente et le mois de juin de l'année en cours, est toujours, lui aussi, très bien accueilli : il a été remis, pour sa sixième année

d'existence, le 5 juillet 2012, lors de la cérémonie de remise de prix des Japan Expo Awards dans le cadre du festival *Japan Expo*, à l'album *Une vie dans les marges de Yoshihiro Tatsumi*, paru aux éditions Cornélius. Merci à Jérôme Briot, et à ceux qui l'ont accompagné sur cette affaire, pour avoir mené à bien cette mission.

* Signalons aussi que, grâce aux contacts noués par notre autre vice-président, Fabrice Piault, nous avons pu organiser, le 26 février, une réunion avec les éditeurs du groupe BD du Syndicat National de l'Edition, dans leurs locaux 115 boulevard Saint-Germain, pour faire le point sur la situation de la bande dessinée dans les pays francophones.

* Par ailleurs, pour la 4^{ème} année consécutive, pendant le festival *bdBOUM* de Blois, signalons qu'un autre rendez-vous ACBD avec le monde de l'édition, le samedi après-midi, a de nouveau plutôt bien fonctionné : pendant près de 2 heures, sous la forme d'un "speed-dating" ouvert aux autres journalistes non affiliés à l'ACBD, chaque éditeur présentait, pendant 1/4 d'heure à 4 ou 5 journalistes, ses productions à venir ; puis les journalistes changeaient d'interlocuteur. Plus d'une quinzaine d'éditeurs (des plus importants aux petites structures, dont certaines ont fait exprès le déplacement) ont répondu présents ; il semble, toutefois, que le lieu retenu soit devenu trop exigü et que certains éditeurs ait été un peu déçus devant le peu de journalistes présents !

* Terminons ce long compte-rendu en précisant que nous sommes toujours quelques-uns à nous retrouver pour discuter sur la bande dessinée et sur ceux qui la font dans divers salons ou festivals tels ceux de Blois, de Saint-Malo, de Chambéry, d'Aubenas, de Limoges, de Louvain-la-Neuve ou d'Angoulême, où nous tenons notre traditionnel repas informatif du jeudi midi. Enfin, signalons que nous nous retrouvons ici-même, aujourd'hui, grâce à l'organisation du Salon du Livre de Paris et à son commissaire général, qui a facilité notre venue à une heure matinale... Merci au secrétaire adjoint Laurent Turpin, d'avoir intercedé en notre faveur auprès d'eux.

VOTE DU RAPPORT MORAL (proposé par le président)

Adopté à l'unanimité

rapport financier 2012-2013

LE MOT DU TRÉSORIER

représenté par le trésorier adjoint

Cotisations

Depuis l'Assemblée générale du 27 mars 2010, la cotisation à l'ACBD est passée à 25 euros minimum. Comme de coutume (via un courriel d'appel à cotisation et deux rappels), nous vous avons demandé de faire l'effort de nous régler votre cotisation entre janvier et début mars afin de pouvoir arrêter les comptes avant la présente Assemblée générale. Cette année, les membres de l'ACBD ont été fort disciplinés, bien que nous regrettons une nette augmentation des retardataires !

La trésorerie de l'ACBD remercie celles et ceux qui ont suivi le fonctionnement interne de l'association.

Cette année, quelques membres actifs n'ont pas souhaité renouveler leur cotisation et quittent de ce fait l'ACBD : Christophe Brunella, Laurent Fabri, Anne Richard et Julien Deflisques.

19 membres (contre 11 l'an passé) se sont montrés généreux vis-à-vis de l'ACBD cette année en versant plus des 25 € minimum (de 26 à 40 €) : merci à eux !

Grand Prix de la Critique

Cette année, la remise du Grand Prix de la Critique 2013 coûte à l'association l'encadrement de la planche offerte par Bastien Vivès à Emmanuel Guibert (120 €) et le cocktail offert par l'ACBD à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême (465,50 €).

Banque

Dépôts en février et mars 2013 par le trésorier des cotisations 2013.

Frais bancaires et d'assurance : l'ACBD et ses membres à jour de leur cotisation annuelle sont couverts lors de nos rencontres communes par l'assurance de la Société Générale. Par ailleurs, l'ACBD dispose si besoin d'une assistance juridique.

BILAN FINANCIER

DÉPENSES par secteurs depuis mars 2012

Bureau de l'association 117,12 € / 2012 : 269,20 €

17/03/12 30 € frais divers
22/02/13 15,12 € frais postaux
22/02/13 72 € frais de secrétariat et fournitures bureautique

Vie de l'association 72,12 € / 2012 : 144,70 €

17/03/12 57 € participation déjeuner AG ACBD mars 2012
15/01/13 15,12 € frais postaux

Investissement 382,72 € / 2012 : 0 €

20/12/12 382,72 € 2 kakémonos ACBD

Grand Prix de la Critique 585,50 € / 2012 : 792,43 €

19/02/13 465,50 € cocktail remise GPDLC 2013
22/02/13 120 € encadrement dessin Bastien Vivès GPDLC 2013

Site Internet 200 € / 2012 : 35,64 €

11/03/13 200 € remise en ligne du site www.acbd.fr après attaques hackers

Banque et assurances 108 € / 2012 : 108 €

2012 108 € frais bancaires et d'assurances annuels

Total dépenses depuis mars 2012 1465,46 € / 2011 : 1349,97 €

RECETTES depuis mars 2012

Total recettes exercice 2012-2013 1881 € / 2012 : 1945 €

RÉSULTAT 2012-2013

Résultat 2011-2012

+ 144 €

+ 595,03 €

TRÉSORERIE

Solde actuel

2759,88 € / 2012 : 2471,67 €

BUDGET 2013-2014

Dépenses prévisionnelles

mars 2013	50 €	frais Bureau
avril 2013	2000 €	provision site Internet (mise en sécurité)
janvier 2014	700 €	remise GPDLG 2014 (encadrement, cocktail...)
total	2750 €	

Recettes prévisionnelles

Janvier à mars 25 € x 74 membres 1850 €

Pour rappel, les membres non à jour de leur cotisation au moment de l'Assemblée générale ne font plus partie de l'ACBD ! Pour y entrer à nouveau, il leur faudra suivre la procédure de candidature obligatoire à chaque nouvel adhérent (2 parrains, lettre de candidature et dossier à envoyer...).

Le 23 mars 2013,

Brieg F. Haslé
Trésorier de l'ACBD

Patrick Gaumer
Trésorier adjoint de l'ACBD

VOTE DU RAPPORT FINANCIER (proposé par le président)

Adopté à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU BUREAU, POSTE PAR POSTE (proposé par le président après avoir pris en compte les candidatures éventuelles)

Pour rappel, voici la composition du bureau actuel :

- Président : Jean-Christophe Ogier (*France Info*) **réélu à l'unanimité**
- Vice-présidents : Antoine Guillot (*France Culture*) et Fabrice Piauxt (*Livres Hebdo*) **réélus à l'unanimité**
- Secrétaire Général : Gilles Ratier (*L'Écho du Centre*) **réélu à l'unanimité**
- Secrétaire adjoint : Laurent Turpin (*bdzoom.com*) **réélu à l'unanimité**
- Trésorier : Brieg F. Haslé (*Carrefour savoirs*) **réélu à l'unanimité**
- Trésorier adjoint : Patrick Gaumer (*Dictionnaire mondial de la BD Larousse*) **réélu à l'unanimité**

DISCUSSIONS AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION (menée par le président)

* Pour être membre actif de l'ACBD, il faut être critique ou journaliste ayant une rubrique régulière sur le 9^e art dans quelque média que ce soit ou être auteur d'ouvrages encyclopédiques de référence, à condition que ses activités rémunérées ne soient pas liées à la production de bandes dessinées dans un but lucratif. Si des membres actifs ne correspondent plus à cette définition, leur statut peut évoluer vers celui de membre associé ou honoraire. Rappelons encore que le fait d'appartenir à l'ACBD ne donne droit à aucun avantage particulier : le fichier est diffusé à tous organismes et attaché(e)s de presse demandeurs, lesquels sont seuls décisionnaires des suites à donner aux sollicitations de nos membres.

* **En ce qui concerne le *Prix Asie-ACBD***, le bureau est favorable à une poursuite de l'opération et délègue à nouveau Jérôme Briot pour s'en occuper de A à Z. La procédure actuelle ayant fait ses preuves, le bureau de l'ACBD propose de la reconduire. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Une discussion, initiée par Florian Rubis, s'engage autour de l'opportunité de la création d'un prix dédié aux comics, argumentant sur la forte montée en puissance du genre dans le marché francophone. Quelques voix s'élèvent sur la difficulté à catégoriser les titres du genre, certains membres s'inquiètent de voir ces ouvrages se dissocier du Grand Prix de la Critique, qui

a déjà récompensé des BD d'origine anglo-saxonne, tandis que d'autres souhaitent faire attention à ne pas multiplier les prix de l'ACBD. L'organisation d'un tel Prix semblant prématurée, le président propose à Florian Rubis de poursuivre sa réflexion autour de ce concept.

* **La procédure de vote pour *Les 20 indispensables de l'été*** ayant fait ses preuves, le bureau de l'ACBD propose de la reconduire. Le président rappelle que cette sélection se veut un guide de lectures estivales et doit bien être distingué du Grand Prix de la Critique. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

* **La procédure de vote pour le *Grand Prix de la critique Bande dessinée / ACBD*** ayant fait ses preuves, le bureau de l'ACBD propose de la reconduire. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

* **Proposition de refonte du site acbd.fr**, lequel subit de nombreux piratages entraînant des coûts de remise en route toujours plus importants. Le système actuel est sur Joomla!, un CMS vieillissant, difficile à référencer pour les moteurs de recherche. Plutôt que de migrer sur une version plus récente de ce système, qui entraînerait à court terme le même type de problèmes récurrents de piratage, le bureau propose, afin d'assurer la pérennité du site, d'explorer la piste d'une migration sur le système WordPress, le CMS actuel phare, le plus utilisé au monde. Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention de Laurent Cirade, l'assemblée générale votant dans les mêmes conditions une enveloppe budgétaire maximale de 2 000 € pour cette prestation.

Complémentairement à ce projet, une discussion s'engage sur la présence de l'ACBD sur les réseaux sociaux, Facebook et Twitter. Sur le principe, l'Assemblée Générale vote pour, à l'unanimité moins une voix contre, celle de Marie-Hélène Bonnot.

Ce principe étant adopté, Philippe Audoin se propose d'animer et de modérer la présence de l'ACBD sur les réseaux sociaux. Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention de Marie-Hélène Bonnot.

* **Propositions diverses :**

- Laurent Mélikian et Manuel Picaud se proposent pour la réactualisation du listing complet des éditeurs de bandes dessinées.

- L'Assemblée Générale approuve le principe de la reconduction de la rencontre avec les éditeurs composant le groupe BD du SNE et souhaite également qu'une réunion avec les auteurs du SNAC BD soit organisée.

- L'Assemblée Générale approuve le principe de la reconduction du "speed dating" de Blois, qui se déroulera dans une salle plus spacieuse. Le Président insiste sur l'intérêt de cette rencontre, qui suit le débat autour du Grand Prix de la Critique et motive les membres de l'ACBD à assister à ces deux événements.

- Manuel Picaud renouvelle son implication dans la rédaction du rapport "Ratier". Un appel à toutes les autres bonnes volontés est lancé.

Gilles RATIER et Laurent TURPIN

pour **LE BUREAU DE L'ACBD**

Jean-Christophe OGIER (*France Info*)

Antoine GUILLOT (*France Culture*)

Fabrice PIAULT (*Livres Hebdo*)

Gilles RATIER (*L'Écho du Centre*)

Laurent TURPIN (*bdzoom.com*)

Brieg F. HASLÉ (*Carrefour savoirs*)

Patrick GAUMER (*Dictionnaire mondial de la BD Larousse*)